



DESCRIPTION DE CONCOURS

Aménagement paysager

NIVEAU POSTSECONDAIRE

Table des matières

1	LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES	2
2	INTRODUCTION	2
3	DESCRIPTION DU CONCOURS.....	3
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE	3
5	SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	5
6	ÉVALUATION	7
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....	7
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	9

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

En réponse à l'évolution du marché du travail et des besoins en matière de compétences, le Gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle « *Compétences pour réussir* » (anciennement *Compétences essentielles*), qui définit neuf compétences clés dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin pour travailler, suivre des études et acquérir une formation, et pour participer à la société moderne en général. Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance de ces compétences qui sont essentielles pour réussir dans les diverses professions dans les métiers et les technologies. Dans le cadre de cette initiative, les *compétences pour réussir* (CR) ont été déterminées et incluses dans les descriptions des concours, les projets à réaliser et les documents connexes. Très importante, une autre étape de notre initiative de sensibilisation est l'établissement d'un *bulletin des compétences* personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des neuf compétences pour réussir en fonction de leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes connaîtront lesquelles de ces compétences il leur faudrait améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences qui sont jugées les plus importantes pour réussir sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication, ³Collaboration, ⁴Adaptabilité, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation, ⁹Compétences numériques.

Les compétences pour réussir dans votre domaine sont indiquées dans la section 2.4 de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et tous les documents connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/amenagement-paysager/

2.2 But de l'épreuve

Évaluer les compétences des futurs horticulteurs et horticultrices paysagistes en matière de conception, de construction et d'aménagement à l'aide de matériaux inertes et des végétaux.

2.3 Durée du concours

12 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Lire des plans⁵

- Mettre à l'échelle les mesures et établir les dimensions avec précision sur le site et utiliser des techniques de mesure verticale.¹
- Le travail d'équipe est essentiel.³
- Les concurrents et les concurrentes peuvent aussi tailler, façonner et installer des matériaux naturels et fabriqués, tel que des pierres, des pavés de béton ainsi que des matériaux de bois, pour construire des murs, des treillis, des clôtures, des patios, des passages piétonniers et des marches.⁷
- D'autres compétences seront évaluées : couper, épandre et niveler des agrégats et des milieux de culture (substrats), planter des arbres, des arbustes, des fleurs annuelles et des vivaces ou du gazon en plaque, et divers autres éléments.⁷

Compétences pour réussir : ¹Calcul, ³Collaboration, ⁵Lecture, ⁷Résolution de problèmes

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

- 3.1** Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Projet d'épreuve	Décembre 2023

- 3.2** Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Éléments qui seront inclus dans les plans de construction
 - Pavés
 - Pierres naturelles
 - Murets, murs de soutènement
 - Constructions en bois
 - Élément d'ornement (avec eau ou éclairage, ou les deux)
 - Plantation – arbres, arbustes, plantes vivaces, plantes annuelles

Les activités de plantation et de disposition de pavés sont des éléments obligatoires. Les végétaux à planter devront occuper au moins 30 % de la surface totale de l'aire à créer. Les six éléments de la liste précédente peuvent être inclus dans le projet d'épreuve.

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

- 4.1** Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

Description de l'aire de travail

Chaque équipe disposera d'une aire de travail et d'une aire d'entreposage. L'aire de construction aura un repère de nivellement clairement établi à partir duquel seront faites les mesures verticales.

L'aire de construction de chaque équipe aura été préalablement remblayée avec du sable compacté avec des matériaux granulaires et/ou du substrat, jusqu'à concurrence, dans la mesure du possible, des 100 derniers millimètres du niveau final exigé.

Chaque équipe disposera d'un accès équitable à son aire de travail.

- Scie sans poussière IQ avec lame et table
- Couteau Exacto et lames, 25 mm
- Scie coulissante de 12 po à onglets mixtes, avec table
- Lame de précision de 10 po 80 DT
- Scie circulaire de 7,25 po (20 V), avec lame
- Lame de finition de 7,25 po 40 DT
- Visseuse à percussion (20 V)
- Embouts de visseuse à percussion
- Perceuse sans fil
- Niveau de menuisier de 48 po
- Équerre de 18 x 24 po
- Ponceuse à main et disques de ponçage
- Laser rotatif avec détecteur (20 V)
- Barre métrique de construction
- Pelles à manche long et court
- Râteau robuste
- Balais
- Brouette robuste de construction
- Compacteur manuel 10 po
- Tuyau de 25 pieds avec obturateur et buse
- Sceaux de 5 gallons (23 L)
- Scie sauteuse sans fil avec lames (20 V)

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes

- Maillet en caoutchouc ou maillet sans rebond – 2 par équipe
- Masse de 3 ou 4 livres – 2 par équipe
- Marteau de maçon, pour maçonnerie de pierre – 2 par équipe
- Maillet de menuisier, pied-de-biche droit – 2 par équipe
- Ciseaux à bois et à pierre, divers – 6 par équipe
- Scie égoïne – 2 par équipe
- Équerre combinée/équerre triangulaire de 12-16 pouces – 2 par équipe
- Cordeau à craie

- Outils de marquage – 10 par équipe
- Corde de maçonnerie, rouleau de 50 pieds – 2 par équipe
- Niveau Torpedo – 2 par équipe
- Niveau de menuisier de 2 pieds – 2 par équipe
- Niveau pour poteau
- Niveau de cordeau – 2 par équipe
- Serre à bois (6 po et 10 po)
- Rubans à mesurer de 7,65 mètres (25 pieds), mesures métriques et impériales – 2 par équipe
- Papier abrasif avec bloc ou support – 6 feuilles par équipe
- Truelle de maçon – 2 par équipe
- Mèches assorties
- Embouts de tournevis – variés
- Brosse à main
- Cisaille/pince à dénuder
- Scie d'élagage, cisailles d'élagage, 2 paires de sécateurs à main
- Calculatrice portable — les téléphones cellulaires sont interdits.

Remarque : Tout outil qui ne figure pas dans cette liste doit être approuvé par le Comité technique national (CTN). Une demande écrite à ce sujet (qui peut être soumise par courriel) doit être envoyée au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins 1 mois avant les Olympiades.

Il n'est pas nécessaire d'apporter tous les outils énumérés. Chaque équipe peut décider des outils qu'elle juge lui seront utiles pour réaliser le projet.

4.2.1 Directives au sujet des coffres à outils

Un des objectifs de SCC est d'assurer la durabilité de la compétition. C'est pourquoi les coffres à outils des concurrents et des concurrentes devront respecter les dimensions maximales ci-dessous.

Le volume du coffre à outils ne doit pas excéder 1,25 mètre³. Il est permis d'apporter plusieurs coffres, mais leur volume total ne doit pas excéder le maximum indiqué. Cette consigne ne fera l'objet d'aucune exception. Si un concurrent ou une concurrente apporte un coffre plus grand que les dimensions permises, il lui faudra en retirer certains articles sur les conseils du CTN. Et les outils retirés ne pourront pas être utilisés pendant le concours. Tous les outils doivent entrer dans les coffres à outils. Il est interdit d'apporter un outil qui n'entre pas dans un coffre.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- Pantalon long de travail en tissu durable et en bon état pour la durée du concours.

- Chemise ou blouse à manches longues (aucun gilet sans manches) pendant la taille de pierre naturelle. Le port d'un chandail ou d'un chemisier à manches courtes est acceptable en tout autre temps durant le concours.
- Des survêtements pour tenir compte des conditions météorologiques.
- Les vêtements amples ne sont pas permis (par ex., chandail à capuchon avec cordon).
- Le port de bijoux flottants et de bagues est interdit.
- Les cheveux longs doivent être attachés.

Remarque : L'aire du concours des Olympiades canadiennes 2024 pourrait être installée à l'extérieur. Préparez-vous à affronter toute condition météorologique et habillez-vous en conséquence.

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada

- S/O

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes

- Lunettes de sécurité – à porter en permanence

- Gilet de sécurité intégral – à porter en permanence
- Protection de l’ouïe – à porter en permanence
- Genouillères – à porter en position agenouillée
- Chaussures approuvées CSA (couvrant la cheville) – à porter en permanence
- Masque antipoussières/respirateur N100 ou P100 – à porter durant la coupe de matériaux et la manipulation de matières particulaires générant de la poussière
- Gants de travail pour la manipulation de produits de béton préfabriqué, de pierres et du bois
- Casque de sécurité (pour la construction d’un élément surélevé)
- Crème solaire, bouteille d’eau, collation

Remarque : Les concurrents et les concurrentes qui n’auront pas les pièces d’équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisés à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
Mesures horizontales (A)	15
Déroulement du travail (B)	15
Mesures verticales (C)	15
Aménagement des espaces verts (D)	15
Construction des éléments inertes (E)	15
Autres éléments (bois, pierre, etc.) (F)	15
Apparence globale (G)	10

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d’orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Assemblage d’éléments	L’assemblage d’éléments du concours doit avoir lieu à l’intérieur de l’aire du projet du concurrent ou de la concurrente

Utilisation de la technologie — ordinateurs portables, tablettes et téléphones cellulaires personnels	L'utilisation d'un téléphone cellulaire, d'un ordinateur portable ou d'une tablette est interdite durant le concours. Les appareils électroniques seront collectés avant le concours et rendus aux concurrents et aux concurrentes à la fin de chaque journée de concours.
Infrastructure — Matériaux et équipement	Pour des raisons de sécurité, le déplacement des matériaux et de la machinerie (chariots élévateurs, chargeur, excavatrice), vers et depuis l'aire du concours, sera assuré par les membres du Comité technique national.

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : L'équipe ayant obtenu la note la plus élevée pour les volets de « A » à « F » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, l'équipe ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « A » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, l'équipe ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « B » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été présenté aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, le CTN peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8.4 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Nouveau-Brunswick	Andrew Maker
Québec	Alain Harvey
Ontario	Steve Neumann – Président
Manitoba	Tonya Enns
Colombie-Britannique	Victor Kulla – Président adjoint

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com) au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.